

Vous recevez cette nouvelle infolettre parce que vous êtes **membre** de l'Association québécoise des autrices et des auteurs dramatiques, **ancien membre** ou un·e **auteur·trice** faisant appel aux services de l'AQAD et de la SoQAD.

AQAD | SoQAD

| L'INFOLETTRE | Janvier 2026

Faites entendre votre voix : Agissons ensemble !

Appel à la mobilisation pour la pérennité de la SoQAD

« Défendons la reconnaissance des auteurs et autrices et la protection du droit d'auteur dans nos écoles. Votre soutien est essentiel pour assurer la continuité de cette mission. »

SITUATION CRITIQUE

La Société de gestion de l'AQAD, la Société québécoise des auteurs dramatiques, la SoQAD, traverse actuellement une période particulièrement préoccupante. Nous faisons appel à votre solidarité et à votre engagement pour soutenir notre organisation dans ce moment décisif.

ENTENTE MEQ-SOQAD ŒUVRES JOUÉES DANS LES ÉCOLES

L'entente conclue entre la SoQAD et le ministère de l'Éducation (MEQ) a récemment été renégociée, mais elle demeure à ce jour non signée. Malgré nos démarches répétées, nous n'avons reçu aucune indication du ministère quant à la date de la signature ni quant à la disponibilité des fonds nécessaires.

Nous ne sommes pas la seule société de gestion dans cette situation, le gouvernement a mis un arrêt au renouvellement de ces ententes de respect du droit d'auteur dans les écoles.

FERMETURE DE LA SOQAD

Dans ce contexte d'incertitude et sans aucune garantie de financement, la SoQAD se voit contrainte d'envisager la cessation de ses activités dans les prochaines semaines. Les démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture sont restées sans réponse favorable. Il est donc impératif de mobiliser l'ensemble de notre communauté.

Depuis près de 30 ans, la SoQAD a su mettre en place une entente avantageuse avec le MEQ, permettant de rémunérer nos auteurs et autrices lorsque leurs œuvres sont présentées dans les écoles, tout en assurant la diffusion d'informations essentielles sur le droit d'auteur auprès du milieu scolaire. La disparition de la SoQAD mettrait gravement en péril la reconnaissance de votre travail et la défense de vos droits.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Votre appui est crucial : nous vous invitons à copier-coller dans un courriel le texte se trouvant dans le fichier WORD ci-joint et ensuite l'envoyer dans un courriel aux adresses suivantes :

Ministre LeBel

ministre@education.gouv.qc.ca

sonia.lebel@assnat.qc.ca

Ministre Lacombe

ministre@mcc.gouv.qc.ca

Courriel de votre député provincial

MISSIVE À ADRESSER AU DÉPUTÉ

Nous vous remercions sincèrement de votre engagement et de votre appui indispensable en ces temps critiques.

L'équipe de l'AQAD-SoQAD

Information et assistance

Ressources disponibles

- [Ressources contre le harcèlement et les violences en milieu culturel](#)
 - [Fonds de soutien aux artistes et travailleurs du milieu culturel vivant de la détresse psychologique](#)
-

Politique éditoriale de l'infolettre

Plusieurs membres et collaborateurs nous ont récemment demandé de partager de l'information dans notre infolettre. Dans un souci de pertinence et d'équité, nous avons donc décidé d'élaborer une politique éditoriale. En voici l'essentiel. Les sujets traités et les nouvelles diffusées doivent concerner directement les auteurs dramatiques. Une priorité est accordée aux sujets et nouvelles traitant des conditions socio-économiques des autrices et des auteurs. Bien que nous ayons à cœur les projets de nos membres, nous ne pouvons publiciser les lancements, les premières, les tournées et les différentes initiatives artistiques. Par contre, nous sommes toujours fiers de souligner les événements particuliers qui marquent les carrières de nos membres : prix, reconnaissances... Quoi qu'il en soit, nous aimons recevoir beaucoup de communiqués, nouvelles et annonces. Il est préférable d'avoir l'embarras du choix.

